



MAIRIE DE
POCÉ-LES-BOIS

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, à la mairie de Pocé-les-Bois,

le MARDI 2 JUILLET 2024 à 20h30

ORDRE DU JOUR

1° DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS ;

2° VITRÉ COMMUNAUTÉ :

- Transfert du droit de préemption urbain à Vitré Communauté (DPU) sur les zones à vocation économique du PLU communal (1AUA) ;

3° TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA HALLE MULTI USAGES :

- Avenant en moins-value – Lot 3 « Charpente » ;
- Application de pénalités de retard - Lot 3 « Charpente » ;

4° MARCHÉ HEBDOMADAIRE A LA HALLE MULTI USAGES :

- Création du marché ;
- Fixation du tarif de droit de place ;
- Détermination de l'ancienneté nécessaire à un commerçant pour présenter au Maire un successeur ;

5° LOTISSEMENT COMMUNAL DU CHÊNE :

- Détermination du prix de vente HT des lots ;

6° BUDGET PRINCIPAL 2024 :

- Décision modificative n°1 ;

7° QUESTIONS DIVERSES.

Fait à Pocé-les-Bois, le 24 juin 2024.

Le Maire,
Frédéric MARTIN

26, rue du Petit Morin - 35500 POCÉ-LES-BOIS

Tél. : 02 99 75 21 52

mairie@pocellesbois.fr